

# **COMITÉS DE SUIVI**

## **DE QUESTERRE**

### **RAPPORT ANNUEL 2019**

Comité de suivi n° 2 – Leclercville  
(Seigneurie de Joly)

Septembre 2020

## Renseignements généraux

### Licence couverte par le comité de suivi

2008PG974

### Titulaire des licences

**Nom légal de l'entreprise**

Questerre Energy Corporation

**Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)**

1165224594

**Date de début et de fin de l'exercice financier**

1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

**Pour renseignements additionnels**

Valerie Wade

### Regroupement des licences

**Modification(s) à signaler**

Non

### Rapport annuel

**Période visée**

1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

**Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)**

<http://comite-suivi-questerre.ca/>

## Résumé des activités

En 2019, le comité de suivi s'est réuni à une (1) reprise, soit le 13 mai 2019, au 1014 rue de l'Église à Leclercville. Cinq (5) des six (6) membres inscrits y étaient présents. Cette réunion a été organisée par l'ancien titulaire de la licence (Repsol Pétrole et Gaz Canada).

Différents points ont été abordés à cette occasion. Le représentant de l'ancien titulaire des licences a d'abord présenté l'entreprise et effectué une brève mise en contexte, puis les membres du comité se sont présentés à tour de rôle.

L'ancien titulaire de la licence a également expliqué l'objectif du comité de suivi, le territoire couvert par celui-ci ainsi que les responsabilités des membres qui y siègent. Au cours de la rencontre, un projet de *Guide de procédure* balisant les activités du comité a été adopté à l'unanimité.

L'ancien titulaire de la licence a détaillé les travaux prévus sur le puits A276 (fermeture temporaire) situé sur le territoire couvert par le comité. Il a expliqué les différentes composantes du puits et du site ainsi que les étapes de réalisation des travaux planifiés. Il a également présenté un plan de communication afin d'informer les citoyens intéressés par ces travaux et la nature de ces derniers.

Finalement, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec le représentant de l'entreprise gazière sur différents sujets, notamment ses activités prévues au Québec. Cette rencontre a duré environ 120 minutes.

L'ordre du jour, les présentations assistées par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour les comités de suivi de l'entreprise, et ce, conformément à la Loi. Ces documents sont publics.

De plus, les documents suivants ont été élaborés, communiqués par courriel aux membres du comité de suivi et publiés sur le site web dédié durant l'année 2020 :

- Un rapport de dépenses (juin 2019)
- Un avis des travaux prévus sur le puits A276
- Un avis de report des travaux prévus sur le puits A276

En janvier 2020, Repsol a finalisé et conclu une entente d'achat et de vente avec Questerre Energy Corporation (Questerre) pour céder ses droits pétroliers et gaziers et ses actifs connexes sur le territoire de la licence couverte par le comité de suivi.

## Dépenses

| DÉPENSE                             | COÛT                |
|-------------------------------------|---------------------|
| Location de la salle                | 125,00 \$           |
| Café et collations pour les membres | 26,98 \$            |
| Frais de déplacement des membres    | 95,92 \$            |
| Frais de déplacement du consultant  | 168,69 \$           |
| Honoraires du consultant            | 9 910,00 \$         |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>10 326,09 \$</b> |